

Evaluation du bachelier « informatique de gestion » 2011-2012

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales Enseignement Supérieur de Promotion Sociale (EPHEC EPS)

Comité des experts :
M. Pierre COUVREUR, président
M. François CONSTANT, Mme Isabelle DE WULF,
M. Pierre ECHARD, Mme Patricia FENERBERG, experts

13 juin 2012

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2011-2012 à l'évaluation des cursus « Informatique »¹. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 26 et 27 janvier 2012 à l'École Pratique des Hautes Etudes Commerciales Enseignement Supérieur de Promotion Sociale (EPHEC EPS) afin de procéder à l'évaluation du bachelier en « informatique de gestion ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

¹ Cette évaluation couvre les bacheliers professionnalisants « informatique de gestion », « informatique et systèmes » et « e-business » (organisés en hautes écoles et en enseignement de promotion sociale) ainsi que le bachelier de transition et le master « sciences informatiques » (organisés à l'université).

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

L'asbl EPHEC (Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales) a été créée en 1969 et fait partie du réseau de l'enseignement libre confessionnel, subventionné par la Communauté française de Belgique.

Elle organise deux types d'enseignement :

- en plein exercice, le jour, au sein de la Haute Ecole EPHEC qui est implantée à Louvain-la-Neuve, Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert.
- en promotion sociale, le soir, au sein de l'Ecole de Promotion Sociale EPHEC qui est installée à Woluwe-Saint-Lambert.

Le baccalauréat qui fait l'objet de la présente évaluation est le baccalauréat en « informatique de gestion » mis sur pied par l'EPHEC promotion sociale. Il est organisé, conformément aux dispositions décrétales, selon le système d'unités de formation capitalisables.

CHAP 1 : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a pris connaissance et apprécié les objectifs généraux mis en avant par l'établissement pour le cursus évalué. La vision « promotion sociale » et la « dimension pratique de l'enseignement » y sont très claires. La lecture du rapport d'autoévaluation et les entretiens avec les équipes enseignantes et les étudiants démontrent que ces objectifs sont correctement atteints.
- 2 Les témoignages recueillis auprès des anciens et des employeurs confirment également le constat précédent. Ils montrent, en outre, que les diplômés sont bien préparés aux exigences de leur futur métier et de la vie professionnelle en général.
- 3 Dans le cadre de la démarche qualité, la réflexion qui est menée sur la réalisation des objectifs a débouché sur plusieurs désignations : une coordinatrice pédagogique et un comité de pilotage du programme pour le baccalauréat en « informatique de gestion » et de deux coordinateurs pour les stages et travaux de fin d'études au niveau de l'établissement.
- 4 La présence d'une proportion élevée d'enseignants issus du monde du travail donne un excellent ancrage professionnel à la formation. La compétence technique de l'équipe enseignante, dans son ensemble, est d'ailleurs bien reconnue par les étudiants actuels et anciens.
- 5 Les experts ont remarqué l'élaboration par le comité de pilotage, en collaboration avec les enseignants, de fiches de cours de type ECTS, un outil certainement fort utile pour éviter les redondances entre cours et pour les nouveaux enseignants. Le comité des experts encourage la diffusion de ces fiches aux étudiants, ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui.
- 6 Le comité des experts apprécie l'organisation de l'enseignement des langues, en différents niveaux et qui offre la possibilité de choisir le néerlandais ou l'anglais.
- 7 Selon les témoignages recueillis, l'approche pédagogique est centrée sur un bon équilibre théorie-pratique qui prépare bien les étudiants à leur futur métier : les mises en situation et travaux pratiques sont nombreux.
- 8 Les experts ont apprécié la bonne organisation générale qui encadre les stages : une coordinatrice des stages est désignée, tous baccalauréats confondus, un dossier est transmis aux étudiants comprenant le carnet de stage, les consignes de rédaction du rapport, etc. Ils ont remarqué la disponibilité et les initiatives prises par la coordinatrice des stages. Par ailleurs, les experts souhaitent soumettre à la réflexion la question des étudiants travailleurs sollicitant une dispense du stage d'insertion (rédaction d'un rapport comprise) dans un esprit de valorisation des acquis et surtout d'allègement de leur charge de travail.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Les entretiens ont montré que, malgré les diverses réflexions menées au sein de l'équipe enseignante, l'harmonisation des contenus des cours reste perfectible ainsi que leur mise en conformité avec les fiches de cours qui ont été définies.

Recommandation : à cette fin, le comité des experts recommande l'organisation de réunions de coordination pédagogique régulières et de leur suivi.

- 2 Au niveau pédagogique, le comité des experts a relevé divers points :

- les résultats de l'enquête repris dans le rapport d'autoévaluation montrent que le pourcentage d'étudiants satisfaits de la clarté des cours est, somme toute, décevant. Les témoignages reçus à l'occasion de ces deux journées semblent confirmer ce constat ;
- l'apprentissage autonome est une compétence essentielle des métiers de l'informatique et le programme proposé implique souvent les étudiants dans ce processus d'apprentissage. Toutefois, cette « mise en situation » est parfois perçue comme une insuffisance de soutien ;
- selon des données reprises également dans le rapport d'autoévaluation, l'apprentissage du travail en équipes devrait être renforcé.

Recommandation : le comité des experts suggère que l'équipe enseignante prenne les mesures nécessaires pour corriger l'écart entre son projet éducatif et sa perception sur le terrain. En particulier, l'apprentissage en autonomie devrait probablement être mieux pensé et organisé.

- 3 Le rapport d'autoévaluation l'indique et cela s'est confirmé au cours des entretiens, il ne semble pas y avoir une réelle réflexion pédagogique centrée sur les compétences à acquérir et impliquant toute l'équipe enseignante. Du point de vue pédagogique, chaque enseignant paraît travailler indépendamment de ses collègues.

Recommandation : il conviendrait que toute l'équipe enseignante initie une réflexion en profondeur autour de l'approche par compétences de façon à en déduire les objectifs précis de chaque cours, les méthodes d'apprentissage appropriées et les modalités d'évaluation, tout cela en adéquation avec les profils professionnels actuels.

- 4 Le comité des experts a relevé le déploiement en cours d'un campus numérique.

Recommandation : il recommande vivement la poursuite de ce chantier en veillant à l'appropriation de cet outil par l'ensemble des enseignants et à l'exploitation large de ses fonctionnalités pédagogiques (*e-learning*, etc.).

- 5 Selon les témoignages recueillis, l'enquête auprès des étudiants ou ce qui a été donné à voir aux experts, ceux-ci notent, au sujet des supports de cours, les points suivants :
- très peu de documents sont disponibles sur la plateforme numérique ;
 - les supports sont divers (notes lacunaires, photocopies d'ouvrage, diaporamas, syllabi) et de qualité inégale ;
 - leur distribution se fait souvent en « petits morceaux » et parfois tardivement ;
 - ponctuellement, l'achat d'ouvrages onéreux a été suggéré, ouvrages qui n'ont finalement pas été utilisés dans le cadre du cours.

Recommandation : le comité des experts invite l'équipe enseignante :

- à examiner collectivement le rôle et le contenu à donner aux supports de cours afin de les adapter au public qui est le sien ;
- à distribuer systématiquement ces supports, au début de chaque cours, afin de permettre aux étudiants une prise de notes efficace.

- 6 Le comité des experts constate une bonne variété dans les modes d'évaluation des étudiants. Par ailleurs, le niveau d'exigence semble bien adapté. Toutefois, suite aux entretiens, deux questions subsistent :
- les modes et critères d'évaluation sont-ils communiqués, de manière systématique, en début de cours ?
 - sont-ils établis en relation avec les compétences professionnelles ou choisis « librement » par les enseignants ?

Recommandation : le comité des experts suggère que les fiches de cours soient complétées en y intégrant les modes et critères d'évaluation et mises en ligne systématiquement. D'autre part, l'approche par compétences évoquée ci-devant, doit également permettre d'établir une grille

d'évaluation, pour chaque cours, bien corrélée aux capacités terminales. Cette recommandation fait d'ailleurs partie des actions envisagées dans le rapport d'autoévaluation mais avec une priorité faible !

- 7 Comme pour les stages, le comité des experts constate la bonne organisation générale entourant les travaux de fin d'études (TFE) avec l'existence d'un règlement très précis et un coordinateur pédagogique désigné pour l'ensemble de l'établissement et qui veille notamment, avec le coordinateur de section, que le thème soit bien en accord avec les objectifs définis dans le dossier pédagogique de la section. D'autre part, les TFE donnés à voir sont d'un niveau témoignant d'un travail déjà « professionnel ». Nonobstant, la lecture du rapport d'autoévaluation et les témoignages recueillis suscitent quelques questions :

- la sensibilisation au TFE ne vient-elle pas tardivement dans le cursus ?
- l'encadrement dans le choix d'un sujet ne doit-il pas être renforcé ?
- ne faut-il pas davantage diversifier les sujets et sortir plus souvent du cadre strict de la réalisation complète d'un logiciel ?
- l'accompagnement des TFE par l'équipe enseignante est-il parfaitement coordonné ?
- les critères d'évaluation des TFE étant les mêmes pour tous les baccalauréats de l'EPHEC EPS, une grille d'évaluation spécifique à l'informatique de gestion ne devrait-elle pas être définie ?
- l'association stage d'intégration-TFE n'est-elle pas à encourager ?

Recommandation : le comité des experts invite la section à examiner les réponses appropriées à donner à ces diverses interrogations.

- 8 Les chiffres repris dans le rapport montrent que le taux moyen de réussite est faible. Deux points particuliers ont interpellé le comité des experts :

- le faible taux de réussite au TFE ;
- aux 1er et 2e niveaux, ce sont surtout les unités de formation dites générales qui posent problème : les taux de réussite y sont particulièrement faibles. Il est d'ailleurs singulier de constater que certaines de ces unités sont organisées spécifiquement pour l'informatique de gestion.

Recommandation : hormis un encadrement possible du service social et la disponibilité des enseignants généralement reconnue, rien de spécifique ne permet de lutter contre l'échec et l'abandon. Toutefois, selon le rapport d'autoévaluation, une réflexion est en cours. Le comité des experts suggère de poursuivre la réflexion entamée, en particulier en se focalisant sur les deux constats précédents.

- 9 La charge de travail que l'étudiant est censé fournir n'a pas été réellement mesurée en unités ECTS pour chaque unité de formation.

Recommandation : le comité des experts engage la section à effectuer cette démarche en consultant à la fois les enseignants et les étudiants et à adapter la charge de travail à la norme prévue.

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 En termes de ressources humaines, les principaux points positifs appréciés par les experts sont :
 - la désignation d'une série de coordinateurs : pour la section, pour les langues, les stages, le TFE ou encore la qualité ;
 - la création d'une sous-direction bicéphale afin de mieux prendre en charge les aspects administratif et pédagogique ;
 - la bonne organisation du secrétariat ;
 - l'existence de descriptifs pour les différentes fonctions ;
 - le taux de qualification du personnel enseignant à la fois diversifié et élevé ;
 - un fort sentiment d'appartenance à l'institution des enseignants rencontrés et une bonne proximité entre professeurs et étudiants.
- 2 Pour les ressources matérielles, le comité des experts a noté que :
 - la section dispose d'un équipement en matériel audiovisuel tout à fait satisfaisant, du wifi dans quelques locaux dont la cafétéria et d'ordinateurs en grand nombre (mais pas toujours suffisant, semble-t-il, en tout début de cursus) ;
 - un outil informatique, Eperso, permet aux étudiants d'accéder individuellement, en ligne, à leur dossier ;
 - sur le plan des locaux, tout est très bien : les locaux sont modernes, de grands auditoriums sont disponibles, la salle des professeurs est équipée de matériel informatique, des logettes sont à disposition des étudiants pour travailler et un accès est possible aux personnes à mobilité réduite.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le nombre d'enseignants semble fort élevé par rapport à la charge globale d'enseignements à assurer.

Recommandation : le comité des experts recommande d'être attentif à cette situation qui peut induire des difficultés de coordination et d'homogénéité de la formation.
- 2 Il ne semble pas y avoir, au sein de la section, une politique de formation continuée des enseignants tant technique que pédagogique. Cette formation continuée s'appuie soit sur des initiatives personnelles soit sur celles relevant, pour une part d'entre eux, de leur autre activité professionnelle.

Recommandation : le comité des experts recommande à l'équipe enseignante de définir clairement et collectivement ses attentes en la matière tant techniques que pédagogiques.
- 3 L'établissement ne dispose pas d'une bibliothèque, ce qui reste une ressource importante dans toute démarche de formation à la fois pour les enseignants et les étudiants.

Recommandation : le comité des experts suggère à la section d'explorer ce qui est possible, en particulier pour les cours spécifiques (mutualisation de ressources avec la Haute Ecole EPHEC, recours à une bibliothèque « payante » en ligne, etc.).
- 4 Le comité des experts a aussi noté la nécessité de résoudre une situation conflictuelle « isolée ». Celle-ci peut constituer un poids pour la bonne dynamique en cours.

Recommandation : le comité des experts recommande de résoudre au mieux cette situation.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les experts ont remarqué et encouragent l'étroite collaboration existant entre les deux écoles « EPHEC », plein exercice et promotion sociale.
- 2 Comme l'EPHEC de plein exercice, l'EPHEC promotion sociale bénéficie, indéniablement, d'une bonne image, d'une bonne réputation à l'extérieur.
- 3 Elle participe à diverses manifestations pour faire connaître ses formations (salons organisés par le SIEP, par exemple) et, dans le même but, met à disposition une brochure attrayante.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts s'interroge sur le peu de relations avec d'autres institutions proposant le même cursus, de partenariats avec le monde professionnel ou les centres de compétences.

Recommandation : la section « informatique de gestion » devrait mettre à profit la bonne image de l'école pour tisser des liens avec l'extérieur, en particulier en collaborant avec la cellule « contacts extérieurs » de l'EPHEC de plein exercice. Le comité des experts suggère aussi de développer les relations avec le milieu professionnel en s'appuyant sur le réseau des anciens étudiants.

- 2 Le site web de l'EPHEC a suscité l'attention des experts. Il est à la fois concis et attractif. Toutefois, il ne permet pas aux étudiants potentiels de se faire une idée précise du cursus proposé par la section : le schéma des unités de formation est pour cela insuffisant.

Recommandation : le comité des experts suggère d'ajouter, par exemple, une grille reprenant ces unités, chacune munie d'un lien vers une fiche détaillée.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts tient à souligner la qualité du rapport réalisé par la commission d'évaluation interne :
 - le rapport est précis, fouillé et semble avoir été réalisé avec la plus grande impartialité ;
 - sa présentation est remarquable ;
 - sa richesse documentaire permet de se faire une idée précise du fonctionnement de l'institution et de son approche qualité.
- 2 D'une manière générale, la commission d'évaluation interne a pu disposer des moyens et des engagements nécessaires pour mener à bien son évaluation qualité. Les experts y ont reconnu les éléments positifs suivants :
 - l'établissement a bénéficié du soutien de la coordination qualité de la Haute Ecole. En outre, un comité de pilotage qualité a été mis en place pour toute l'asbl EPHEC ;
 - les étudiants des différents niveaux du baccalauréat concerné ont été bien impliqués dans la commission d'évaluation interne ;
 - celle-ci a produit un excellent travail, en faisant appel à une large panoplie d'outils : enquêtes, données statistiques, outils du guide qualité de l'enseignement de promotion sociale, etc.
- 3 En particulier, l'analyse forces-faiblesses-opportunités-risques, décomposée selon les quatre processus du guide qualité de l'enseignement de promotion sociale, est complète et pertinente. Elle débouche finalement sur une excellente vision stratégique des actions à entreprendre et de leur priorisation. Cette vision est, par ailleurs, bien corrélée aux constats du comité des experts.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Les actions prioritaires à entreprendre doivent maintenant être traduites dans un plan qualité précisant l'ordonnancement dans le temps et les ressources à allouer.

Recommandation : le comité des experts encourage donc la section à mettre en place, à brève échéance, une planification réaliste des actions envisagées en accord avec les priorités établies, à clarifier les rôles de chacun et à mobiliser les ressources nécessaires.

- 2 Une dynamique d'amélioration s'est installée au sein de la section grâce à l'évaluation qualité. Clairement, la commission d'évaluation interne a réussi un « grand rassemblement » autour de cette évaluation. Toutefois, le comité des experts s'interroge encore :
 - toutes les parties concernées sont-elles vraiment impliquées dans la démarche qualité ?
 - y aura-t-il suffisamment de moyens déployés pour pérenniser cette démarche, en particulier en ressources humaines ?

Recommandation : le comité des experts ne peut que recommander à l'équipe de direction de poursuivre l'excellente démarche initiée et d'y impliquer au mieux toutes les parties concernées.

- 3 Un questionnaire pour l'évaluation des enseignements par les étudiants a été élaboré. Toutefois, à ce stade, cette évaluation n'a pas été mise en œuvre.

Recommandation : le comité des experts conseille vivement de démarrer cette évaluation et de réfléchir à la meilleure façon de tenir compte des résultats.

- 4 Les témoignages reçus font état de l'un ou l'autre petit problème de communication vers les étudiants.

Toutefois, le comité des experts a remarqué le déploiement de divers outils informatiques afin de rendre cette communication parfaitement fluide (Eperso, par exemple).

Recommandation : le comité des experts recommande de continuer l'installation de moyens de communication vers les étudiants intégrant totalement les nouvelles technologies.

- 5 Les étudiants de la section semblent avoir joué un rôle actif dans la démarche qualité. Néanmoins, ils ne participent pas à la gestion de leur établissement. Ils semblent regretter l'absence d'organe décisionnel ou consultatif permettant cette participation.

Recommandation : le comité des experts suggère la mise en place d'un organe de concertation avec avis consultatif des étudiants.

- 6 Le comité des experts n'a pas repéré d'éléments permettant de dire qu'un véritable suivi des anciens étudiants était organisé.

Recommandation : le comité des experts recommande la mise en place d'un tel suivi, ce qui permettrait un retour de leur part quant à l'évolution de l'institution ou des offres de stages supplémentaires, par exemple. L'asbl MyEphéc regroupant des anciens étudiants existe et pourrait constituer une piste possible.

Conclusion

De l'analyse du rapport d'autoévaluation et de sa visite à l'établissement d'enseignement de promotion sociale EPHEC, le comité des experts a retenu essentiellement les points suivants :

Les principales forces de la section sont :

- la bonne préparation des diplômés aux exigences du métier ;
- l'ancrage professionnel de l'équipe enseignante ;
- l'enseignement des langues en différents niveaux et le choix possible entre néerlandais ou anglais ;
- le taux de qualification du personnel enseignant à la fois diversifié et élevé ;
- la bonne proximité entre étudiants et enseignants ;
- les ressources informatiques logicielles et matérielles ;
- les locaux modernes et adaptés ;
- la bonne collaboration entre les deux EPHEC ;
- la dynamique positive bien installée pour l'amélioration de la qualité ;
- la pertinence de l'analyse forces-faiblesses-opportunités-risques menée en interne et la bonne vision stratégique qui en résulte.

Parmi les défis à relever, il y aura probablement :

- mieux encadrer l'apprentissage en autonomie des étudiants ;
- mettre en œuvre une réelle approche par compétences ;
- poursuivre le déploiement du campus numérique et des fonctionnalités pédagogiques possibles ;
- revoir les supports de cours de manière générale ainsi que leur mode de communication ;
- remédier aux taux d'abandons et d'échecs ;
- mesurer la charge de travail des étudiants en recourant au système d'unités ECTS ;
- définir une politique de formation continuée des enseignants en particulier sur le plan pédagogique ;
- développer les liens avec l'environnement socio-économique ;
- impliquer toutes les parties concernées et se donner les moyens de pérenniser la démarche qualité ;
- initier l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- faire participer davantage les étudiants à la gestion de la section.

En ce qui concerne les opportunités dont peut bénéficier la section, le comité des experts en souligne quelques-unes :

- la situation géographique au voisinage d'un bassin d'emploi, au cœur d'un campus d'enseignement supérieur et avec un accès facile ;
- le besoin des employeurs pour des possibilités de formation continue de leur personnel en informatique ;
- l'importante offre d'emploi actuelle dans ce domaine ;
- l'image de l'EPHEC dans le public ;
- l'organisation modulaire de l'enseignement de promotion sociale bien adaptée au public « cible ».

Pour les risques, le comité des experts relève en particulier :

- la concurrence locale qui n'est pas négligeable ;
- la motivation et les « sacrifices familiaux » imposés par le cursus qui peuvent décourager les étudiants travailleurs ;
- la méconnaissance et le désintérêt à l'égard des métiers de l'informatique ;
- la difficulté de recruter des enseignants acceptant les conditions de travail particulières de l'enseignement de promotion sociale.

En conclusion générale, le comité des experts tient à souligner l'engagement de la section, et plus généralement de l'institution, dans la démarche qualité. Celle-ci a permis de dégager un diagnostic qualité et des actions d'amélioration tout à fait pertinents.

EN SYNTHÈSE :

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ La bonne préparation des diplômés aux exigences du métier⇒ L'ancrage professionnel de l'équipe enseignante⇒ L'enseignement des langues⇒ Le taux de qualification du personnel enseignant⇒ La bonne proximité entre étudiants et enseignants⇒ Les ressources informatiques⇒ Les locaux modernes et adaptés⇒ La bonne collaboration entre les deux EPHEC⇒ La dynamique positive l'amélioration de la qualité⇒ La pertinence de l'analyse FFOR et la bonne vision stratégique	<ul style="list-style-type: none">⇒ L'apprentissage en autonomie des étudiants⇒ L'approche par compétences⇒ Le déploiement du campus numérique et de ses fonctionnalités pédagogiques⇒ Les supports de cours⇒ Les taux d'abandons et d'échecs⇒ La mesure de la charge de travail des étudiants en ECTS⇒ La formation continuée des enseignants, en particulier dans le domaine pédagogique⇒ Les liens avec l'environnement socio-économique⇒ L'implication de toutes les parties concernées par la démarche qualité⇒ L'évaluation des enseignements par les étudiants⇒ La participation des étudiants à la gestion de la section

Opportunités et risques
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none">⇒ La situation géographique⇒ Le besoin des employeurs pour des possibilités de formation continue de leur personnel en informatique⇒ L'importante offre d'emploi actuelle dans ce domaine⇒ L'image de l'EPHEC dans le public⇒ L'organisation modulaire de l'enseignement de promotion sociale bien adapté au public « cible » <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none">⇒ La concurrence locale⇒ La motivation et les « sacrifices familiaux » imposés par le cursus⇒ La méconnaissance et le désintérêt actuel à l'égard des métiers de l'informatique⇒ La difficulté de recruter des enseignants pour l'enseignement de promotion sociale

Recommandations
<ul style="list-style-type: none">⇒ Renforcer l'apprentissage en autonomie et le travail en équipes⇒ Mettre en place l'approche par compétences⇒ Poursuivre le déploiement du campus numérique et exploiter davantage ses fonctionnalités pédagogiques⇒ Redéfinir le rôle et le contenu à donner aux supports de cours et les améliorer en conséquence⇒ Poursuivre la réflexion autour de l'abandon et de l'échec en vue de mettre en place des mesures de remédiation⇒ Mesurer la charge de travail des étudiants en recourant au système d'unités ECTS⇒ Définir une politique de formation continuée des enseignants⇒ Tisser des liens avec l'environnement socio-économique en tirant profit de la réputation de l'EPHEC⇒ Poursuivre la démarche qualité en y impliquant au mieux toutes les parties concernées⇒ Initier l'évaluation des enseignements par les étudiants⇒ Mettre en place un organe de concertation avec avis consultatif des étudiants

